

LE CHARDONNET

« Tout ce qui est catholique est nôtre »
Louis Veillot

Le 9 mai, 15 h 00

Tous derrière l'étendard de sainte Jeanne d'Arc

Tout a été dit sur sainte Jeanne d'Arc, le meilleur et le pire ! Notre héroïne nationale est une sainte, c'est-à-dire une parfaite catholique, une fille authentique de l'Église, une imitation de Jésus-Christ.

Jeanne d'Arc a cette destinée singulière de ressembler étonnamment à son divin modèle, non seulement par sa vie qui fut brève, mais encore par sa survie dans l'esprit et le cœur des hommes. Comme le Christ, Jeanne d'Arc est un objet de contradiction à travers les siècles. Comme le Christ, elle subit l'injustice d'un procès qui la voue à la mort. Comme le Christ, elle entre dans la gloire, la gloire céleste qui lui est essentielle et inaliénable et la gloire terrestre depuis sa réhabilitation il y a plus de 550 ans, jusqu'aux honneurs suprêmes que lui accordent l'Église et l'État. Mais, c'est un fait, les deux procès de Jeanne continuent : pour un certain nombre d'esprits, l'envoyée du ciel est méconnue, défigurée, dépouillée de sa référence au divin et par conséquent de son auréole la plus éclatante, de sa gloire la plus haute. Pour les esprits négateurs du surnaturel, Jeanne est une fille extrêmement impressionnable que le sentiment de la patrie et les honneurs de la guerre ont poussée à l'exaltation, à la psycho-névrose – diront même certains – jusqu'à l'hallucination. D'autres ont vu en elle un précurseur du protestantisme, un champion du libre examen à l'encontre

de l'Église établie. D'autres en ont fait une jacobine avant la lettre.

Certains ont même voulu lui arracher la palme du martyr en la faisant échapper au supplice et en l'identifiant à une autre Jeanne, une sorcière qui aurait été brûlée à sa place. Bref, nous, catholiques, nous avons sans cesse à réhabiliter sainte Jeanne d'Arc comme l'a fait l'Église, mais son procès restera toujours ouvert. Il est de notre devoir de montrer le vrai visage de Jeanne d'Arc irradié par la sainteté. On ne peut ni parler de Jeanne, ni l'expliquer sans la référence au surnaturel. Elle est, sans doute, une vivante image de l'Homme-Dieu aussi bien dans le déroulement de sa vie chrétienne que dans l'intime de son âme. La prédestination de Jeanne a ceci de merveilleux qu'elle a été dans sa vie chrétienne, une reproduction frappante de la vie mortelle de Notre Seigneur Jésus-Christ. Et c'est un grand réconfort pour nous catholiques et Français de constater une telle ressemblance entre le Rédempteur de l'humanité et la rédemptrice de la France. Il est donc de notre devoir de la vénérer publiquement.

À l'imitation du Christ

La mission du Christ fut de révéler le Père et son plan sur le monde ; ce fut d'affirmer sa propre royauté qui domine le plan divin. La mission de Jeanne fut de réaffirmer la royauté sociale de « Messire, Fils de sainte Marie ». Ce fut

aussi de révéler le plan de Dieu sur la France pour rester fidèle à sa vocation de « Fille aînée de l'Église » et comme telle de demeurer, comme disent les oraisons carolingiennes, « son glaive et son bouclier ».

Les prophètes avaient annoncé la venue du Christ : l'humanité perdue par la première femme serait relevée par la Vierge qui enfanterait le Sauveur. Au XV^e siècle, on sait que circulaient des prophéties qui annonçaient le salut de la France par une vierge.

La naissance du Christ fut chantée par les anges et répandit la joie chez les humbles bergers de Bethléem. La naissance de Jeanne apporta une joie extra-

- Page 1 Editorial** M. l'abbé X. Beauvais
- Page 4 Sous l'étendard de Jeanne**
par Michel Fromentoux
- Page 6 Les évêques : gardiens de la Foi ?**
par M. l'abbé R. de Cacqueray
- Page 7 Les catholiques face au rabbin**
- Page 9 Les missions catholiques françaises au XIX^e siècle**
par G K
- Page 11 La querelle des rites chinois**
Par M. l'abbé D. Puga
- Page 14 Pour vous les jeunes, un camp de cadres**
par M. l'abbé X. Beauvais
- Page 15 Activités – Annonces**

ordinaire aux villageois de Domrémy – surpris, nous disent les chroniqueurs – par le concert insolite des coqs au milieu de la nuit.

Jeanne vint au monde en la fête de l'Épiphanie, jour où l'Enfant Dieu manifesta sa suprême royauté aux premiers princes qui suivent son étoile. Par une attention de la Providence, c'est le 6 janvier 1907 que saint Pie X proclamait l'héroïcité des vertus de Jeanne d'Arc, s'exprimant ainsi en soulignant la coïncidence : « Le jour où le Dieu Sauveur se manifesta aux nations par une étoile vit aussi naître la vénérable servante de Dieu, destinée à être un jour comme une flamme brillante dans la Jérusalem céleste ».

La vie cachée de Jésus se résume d'une phrase : « Il leur était soumis ». Jeanne résume pareillement ses années au foyer familial où régnaient une foi simple et vivante, la prière, le travail, la pauvreté et la charité hospitalière.

« J'obéissais en tout à mes parents. »

« Jeannette n'a pas sa pareille dans la paroisse, disait son curé. N'est-ce pas l'enfant de Nazareth, « croissant en sagesse et en grâce devant Dieu et devant les hommes ? » Et plus tard, aux enquêteurs, on entendra ses compatriotes dire : « Elle avait une grande piété, une grande dévotion à Notre-Dame, elle se confessait souvent et recevait souvent la Sainte Eucharistie. »

Voilà ce qui laisse deviner maintenant l'aspect divin de sa mission. Elle quitte sa famille, vient à bout des premières résistances à Vaucouleurs, Chinon et Poitiers. On lui demande un signe, comme les Juifs à Jésus. Les signes du Sauveur, ce sont ses miracles et ses prophéties. Les signes de Jeanne, ce sont la délivrance d'Orléans où elle lève en sept jours un siège de sept mois, et c'est le sacre de Reims.

Envoyée de Dieu, elle est son apôtre. Elle veut une armée en état de grâce car, dit-elle, « le péché fait perdre les batailles ». Elle pourchasse les beuveries, proscrit le blasphème, transforme les pillards en chrétiens honnêtes qui prient, se confessent et communient. Le péché, seul ennemi de Jésus-Christ, fut le premier combattu par notre sainte.

Notre-Seigneur prophétise en diverses circonstances et en dernier lieu sur la



Sainte Jeanne d'Arc

destruction de Jérusalem. On relèvera une trentaine de prédictions faites par Jeanne au cours de ses campagnes, mais les plus émouvantes seront celles de sa douloureuse passion, consignées au procès par ses propres ennemis. À Rouen, elle annonce aux Anglais qu'ils seront boutés hors du royaume de France. À ses juges, elle annonce les châtements de la justice divine, et la plupart auront une fin lamentable.

Ne voit-on pas aussi celui qui porta la responsabilité du supplice de Notre-Seigneur ? Caïphe le grand prêtre et son Sanhédrin, Pilate le gouverneur civil et la puissance romaine d'occupation, Hérode et sa cour ? Trois hommes aussi et leur groupe porteront la responsabilité du drame de Rouen : Cauchon, l'évêque de Beauvais – l'Université de Paris, alors pro-anglaise et anti-papale – Bedford le régent et la puissance britannique qui mène le procès, Jean de Luxembourg et la cour de Bourgogne.

L'évêque Cauchon est une parfaite réédition du grand prêtre Caïphe. C'est lui qui condamne l'innocente, soi-disant au nom de la foi, avec un cortège de théologiens et de juristes qui n'admettent pas que Dieu puisse donner tort à leurs options temporelles. Quelle ressemblance également entre ces pharisiens qui attribuent les œuvres du Christ à Belzébuth – le chef des démons – et ces universitaires de Paris qui déclareront que les œuvres de Jeanne sont celles de Satan. Elle sera condamnée comme blasphématrice, idolâtre et invocatrice des démons. Quelle ressemblance éga-

lement entre le procès de Jésus et celui de Jeanne. Pour l'un comme pour l'autre, pas de défenseur, pas de débats contradictoires, pas de juges impartiaux. Faux témoins pour Jésus, truquages dans les enquêtes pour Jeanne.

Jésus confond toujours ses ennemis par ses réponses. Jeanne déjouera les pièges les plus perfides de ses juges retors. « Es-tu en état de grâce ? ». « Si j'y suis, Dieu m'y garde, si je n'y suis pas, Dieu m'y mette ». Enfin, que dire de ce dernier rapprochement : au pied de la croix le centurion s'écria : « Celui-ci était vraiment le Fils de Dieu » ; au pied du bûcher, les Anglais répéteront épouvantés : « Nous sommes perdus ; nous avons brûlé une sainte » ? Jeanne enfant fut un peu une copie de Notre Seigneur Jésus-Christ. Jeanne jeune fille, chef de guerre, le fut aussi. Ces ressemblances, ces similitudes, ces signes de Dieu sont pour nous aussi, et c'est cela qu'il faut voir en premier chez elle, pour qu'à notre tour, nous les appliquions pour le salut de l'Église et de la France.

Le roi de France, lieutenant du Christ

La proclamation de la royauté sociale de Notre Seigneur Jésus-Christ a été le but principal de la vie de sainte Jeanne d'Arc. Pour bien prouver au roi qu'il n'est que le lieutenant de Jésus-Christ, elle lui fait cette demande extraordinaire : « Gentil roi, il me plairait, avant de descendre dans le cercueil, d'avoir votre palais et votre royaume ».

« Oh, Jeanne – répond Charles VII – mon palais et mon royaume sont à toi ».

« Notaire, écrivez – dit-elle inspirée. Le 21 juin à 4 heures du soir, l'an de Jésus-Christ 1429, le roi Charles VII donne son royaume à Jeanne. Écrivez encore : Jeanne donne à son tour la France à Jésus-Christ. Nos seigneurs, ajoutez-elle d'une voix forte, à présent, c'est

Église Saint-Nicolas du Chardonnet
23, rue des Bernardins – 75005 Paris
Téléphone 01 44 27 07 90 – Fax 01 43 25 14 26
E-mail : stnicolasduchardonnet@free.fr
www.saintnicolasduchardonnet.fr
Directeur de la publication :
Abbé Xavier Beauvais
Composition : www.actuance.eu
Impr. Moutot - 92100 Montrouge
ISSN 0985.1526 – Tirage : 2000 ex.
CPPAP N° 0311G87731 jusqu'au 31.03.2011

Jésus-Christ qui parle : « Moi, Seigneur éternel, je la donne au roi Charles ».

Cet acte authentique, d'une importance capitale dans l'Histoire de France, était la raison des voix de Jeanne d'Arc. C'est pour arriver à cet acte, qui paraît étrange, qu'Orléans fut délivrée et que la royauté – un moment comme anéantie – fut sauvée de nouveau à Reims.

« L'établissement de la royauté du Christ sur la France, disait avec raison le Père Coubé, voilà la grande idée et la profonde mission de Jeanne d'Arc. C'est bien là son programme à elle. Celui qu'elle expose partout avec une netteté lumineuse et qui ressort de tous ses actes comme de toutes ses paroles. Il constitue le trait le plus original de sa mentalité. J'ose dire que, qui n'a pas compris cela, n'a rien compris de l'âme de notre héroïne. C'était d'ailleurs le programme de saint Paul qui voulait faire régner le Christ sur le monde entier. C'était le programme de ce grand Moyen Age chrétien dont Jeanne fut la fleur ultime, la plus pure et la plus éclatante. C'était le programme de ces fières républiques italiennes du XIV^e siècle qui n'hésitaient pas à afficher partout des devises comme celles-ci : « Au Christ, son premier citoyen et son chef, la République de Venise ».

La politique de Jeanne

Elle qui voyait Charlemagne et saint Louis à genoux devant le trône de Dieu intercédant pour la France, assurait à Charles VII que le Roi du ciel « ferait pour lui, ce qu'il avait fait pour ses prédécesseurs et le rétablirait dans l'état d'autrefois ».

Voilà le rappel de l'état coutumier du royaume, la pertinente représentation par la sainte, de la prise de possession de notre Histoire par le Christ. Mais elle y mettait une condition : le pacte d'allégeance à la suzeraineté divine et c'est pourquoi elle fit renouveler à Charles VII le contrat de vassalité envers le Seigneur.

En proclamant la royauté du Christ, la sainte inspirée confirmait donc bien un état de droit public résultant à la fois de l'histoire et de la plus belle des mystiques nationales.

Dieu a donc fait de Jeanne la grande sainte politique pour « le temps des na-

tions ». Voici donc que, ange des temps nouveaux, elle vient nous apporter la certitude du sens chrétien de l'Histoire et que l'instrument décisif de la sanctification des hommes et des peuples ne peut être « que cette Eglise glorifiée par ses victoires et sa passion, cette Eglise romaine, mère et tutrice d'une élite chrétienne dans un monde renoué appelant de ses désirs le règne de « Roi Jésus » dont elle a dit que de Lui et de l'Eglise, c'est un tout.

Cette présence, nous n'en douterons pas, si nous consentons à croire au surnaturel pour changer avec elle, comme le fit en son temps, le cours malheureux d'une Histoire dont nous portons si lourdement le poids. Deux grands papes et un grand soldat, eux, la sentaient, la voyaient, messagère de l'espérance, penchée sur nos besoins.

Et c'est encore saint Pie X qui affirmait : « Le salut de la France ne peut être obtenu que par la reconnaissance du règne du Christ sur la nation ».

Dans son panégyrique de saint Emilien, le cardinal Pie s'adressant aux Français si justement susceptibles sur le point du patriotisme, leur disait :

« Vous serez davantage de votre pays, à mesure que vous serez plus chrétiens. Est-ce que la France n'est pas liée au christianisme par toutes ses fibres ? N'avez-vous pas lu, en tête de la première charte française, ces mots tant de fois répétés par l'héroïne d'Orléans que nous venons de citer : "Vive le Christ, qui est Roi des Francs" ? Quoi qu'on fasse, il n'y aura jamais de national en France que ce qui est chrétien ».

On trouve la même idée dans la lettre de Grégoire IX à saint Louis, lettre reprise par saint Pie X dans la béatification de sainte Jeanne d'Arc.

« Le royaume de France est le royaume de Dieu même ».

C'est aussi le grand soldat qui deux fois au cours de sa longue existence fut mêlé, sur les champs de bataille, aux désastreux conflits de l'Occident et qui lui aussi sauva l'Europe en repoussant le bolchevisme au-dedans de ses frontières, Weygand, qui garda toujours au fond du cœur, le culte et l'idéal de la sainte de la patrie.

« Je crois, disait-il, à la présence nécessaire de Jeanne d'Arc ; elle a cheminé

onze jours sans bruit jusqu'à Chinon pour apporter le salut ; elle chemine encore maintenant à l'insu de tous mais un jour viendra où par la force des choses, nous invoquerons sa présence parmi nous ».

Il faut donc bien nous convaincre que le Christ n'a pas seulement sur nous la légitime puissance qu'il a sur tous les empires. Il a aussi en France des droits historiques. Et ces droits sont imprescriptibles parce qu'il est Dieu. Nous avons voulu le détrôner – Lui notre vrai Roi. C'est l'essence même de la révolution. Notre laïcisme, ou laïcité à la française, installé à sa place par une fausse souveraineté populaire, qui n'est que le masque de l'orgueil humain, a un nom : usurpation.

Pie XII, rappelant que la foi en Jésus-Christ est pour le peuple de France, la loi même de sa vie, poursuit après saint Pie X et comme lui : « Toutes les perturbations, toutes les révolutions n'ont jamais fait que confirmer d'une manière toujours plus éclatante l'inébranlable force de cette loi ». Pie XII, que l'assurance de ce renouveau chrétien ne quitta jamais, invitait à mettre nos esprits, nos efforts pour un réveil certain sous la protection de la sainte.

« Il n'est pas rare qu'aux instants les plus critiques, ainsi qu'un coup de vent rompt les nuages et laisse voir l'étoile qui guidera le navigateur au port, le Seigneur envoie l'inspiration surnaturelle qui doit faire d'une âme le salut de son peuple. Levez donc les yeux, fils bien aimés, dignes représentants d'une nation qui se glorifie du titre de fille aînée de l'Eglise, et regardez les exemples qui nous ont précédés. Et s'il peut sembler un moment que triomphent l'iniquité, le mensonge et la corruption, il vous suffira de faire silence quelques instants et de lever les yeux au ciel pour imaginer les légions de Jeanne d'Arc qui reviennent, bannières déployées, pour sauver la patrie et sauver la foi ».

Oui, pour rentrer en grâce et mériter un avenir meilleur, il nous faudra en venir à cette vraie restauration nationale. Le défilé du 9 mai, n'en doutons pas, doit nous voir tous réunis à 15 h 00, pour faire à Jésus-Christ une haie royale.

Abbé Xavier BEAUVAIS

Sous l'étendard de Jeanne

— Michel Fromentoux —

Saurons-nous nous rendre dignes de la grâce que représentera dimanche 9 mai la fête nationale de sainte Jeanne d'Arc ?

Disons-nous bien que pour nous éclairer dans la grande débâcle où nous sommes aujourd'hui plongés spirituellement et politiquement, cette jeune fille toute simple qui, avec la gaieté de ses dix-sept printemps, une foi chevillée au corps et un patriotisme tout naturel, sauva la France, Fille aînée de l'Église, possédait beaucoup plus de bon sens, et même de sens politique, que tous nos politiciens d'hier et d'aujourd'hui réunis.

« Grande pitié » au royaume de France

À dix ans, gardant ses troupeaux au village de Domrémy sur les marches de Lorraine, elle priait déjà pour le royaume de France. Le malheur avait voulu que le roi Charles VI, né en 1368, fût à vingt-quatre ans frappé du mal qui devait le conduire à la folie. Assurant la régence, ses oncles, frères du sage Charles V, décédé en 1380, n'avaient su par leur ambition qu'attiser les querelles partisans, sur fond de manipulation démagogique de la population parisienne. La situation devenait « républicaine », d'autant plus que l'on assistait à un grand laisser-aller spirituel – une « trahison des clercs » dont Cauchon, enseignant alors à la Sorbonne, allait être l'illustration. La papauté elle-même semblait s'effiloche et beaucoup soutenaient la primauté des conciles contre l'autorité du pape ; des penseurs prêchaient l'individualisme et le laïcisme, préparant la domination des puissances d'argent. Déjà des théoriciens préconisaient une organisation européenne supranationale essentiellement fondée sur des intérêts mercantiles.

La guerre avec l'Angleterre aiguisait

l'esprit de trahison. Un parti bourguignon s'était créé autour d'un des oncles du roi, Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, qui, ayant épousé l'héritière de l'opulente maison de Flandre, rêvait de reconstituer, avec l'aide de l'Angleterre et en amputant la France, une espèce de « Lotharingie » reliant les puissances commerciales d'Allemagne à celles d'Italie – le noyau d'une sorte de « communauté européenne »... Contre le parti bourguignon, un parti Armagnac s'était créé. Tout cela sous l'œil amusé d'Henry V d'Angleterre qui, rêvant de dévorer la France, avait fauché à Azincourt (25 octobre 1415) la meilleure noblesse française. Cinq ans plus tard (21 mai 1420) ce devait être l'ignoble humiliation du traité de Troyes, par lequel Isabeau de Bavière, au nom de son époux Charles VI plongé dans l'hébétude, acceptait que le roi anglais, depuis peu leur gendre, devînt héritier du trône de France. Les grands corps de l'État, l'Université, le haut clergé se ralliaient à l'occupant. C'en était fini de la France... Plus aucun espoir... Du moins au temporel !

L'envoyée de Dieu

À quatorze ans, la rieuse petite bergère aux beaux yeux noirs avait appris de son père qu'à Paris le pauvre Charles VI s'était éteint en 1422, la même année qu'Henry V, puis que le duc de Bedford s'était emparé du pouvoir au nom de son neveu Henry VI, alors âgé d'un an, que l'on disait « roi de France et d'Angleterre ». Elle savait aussi qu'à Bourges, le vrai dauphin, *de jure* Charles VII, né en 1403, se croyait abandonné de tous. Elle seule savait qu'il n'était pas abandonné de Dieu : les Voix de l'archange saint Michel et des saintes martyres Marguerite et Catherine, lui criaient de rester bonne et pieuse. Puis ce fut l'ordre terrible : aller délivrer le pays, sauver le Roi !

Ne doutant jamais que ses Voix

venaient du Ciel, il lui fallut pendant trois années se préparer à la séparation d'avec les amitiés de la terre, vaincre les hésitations des uns, les sarcasmes des autres, et finalement s'imposer à tous par sa bonté, sa droiture, la pureté de sa vie. Quand elle sut qu'Orléans, l'ultime poche de résistance sur la Loire, clef des provinces du nord et du midi, était assiégée par les Anglais, elle redoubla d'efforts pour convaincre le châtelain de sa contrée, le sire de Baudricourt, de la laisser partir avec deux écuyers et quatre serviteurs. Demandant pardon à ses parents pour son insoumission, elle s'élança joyeuse au printemps 1429. Elle alla droit à Chinon où aucune ruse ne put l'empêcher d'atteindre le roi : « C'est vous, non un autre ! » On lui demanda quelle langue parlaient ses Voix, elle répondit : « Meilleure que la vôtre ». Tant d'assurance, tant de confiance en Dieu, tant de fraîcheur dans ses réparties, eurent raison des doutes du roi, des jalousies des courtisans, de la mauvaise humeur des chefs de guerre, de la science des clercs. Elle obtint son équipement pour livrer bataille et, fin avril, sous les yeux du roi qu'elle appelait encore « gentil dauphin » (car il n'était pas sacré), elle brandit son étendard et entraîna d'éminents seigneurs vers Orléans. Joignant à la flamme divine un sens très précis des nécessités naturelles qu'admirèrent des militaires chevronnés, elle délivra Orléans le 8 mai, et aussitôt, l'espoir changea de camp. Les Français trop longtemps trompés se ressaisirent. Des guerriers accoururent se placer sous son étendard. Les jours suivants, elle délogea les Anglais de Meung-sur-Loire, de Beaugency, de Patay...

Renouer le pacte de Clovis

Et là, nouvelle surprise : les militaires, non sans un certain bon sens, voulaient, d'Orléans, courir vers la mer pour chasser les Anglais. Jeanne dit : pas tout de suite ! L'heureuse aventure d'Orléans risquait de rester sans lendemain si la France n'était pas reprise en main par un commandement politique affermi : c'est autour du roi légitime, lieutenant de Dieu, incarnation du destin du pays, que devait se reconstituer la force et l'unité. L'ordre politique

étant le meilleur gage de la délivrance, il fallait sans tarder que le roi fût sacré ! On peut dire que chez Jeanne le *Politique d'abord* qu'allait plus tard définir Maurras dans l'ordre du temporel s'alliait parfaitement à sa devise *Dieu Premier servi*. Le 17 juillet, elle fit donc sacrer Charles VII à Reims où la foule, après avoir décoré la ville à la hâte, réserva à tous deux un triomphe. Le rétablissement de la légitimité confirmait le pacte de Clovis avec le Ciel ; la mission de Jeanne à la jonction du spirituel et du temporel était accomplie, plus personne n'oserait entrer en conflit avec l'oïnt du Seigneur.

Elle n'avait pas pour autant fini de combattre et de souffrir. Son obstination restait intacte : tant que l'ennemi était encore là, il incarnait une injustice ; elle ne haïssait nullement les Anglais, mais elle les aimait chez eux. C'était d'autant plus le moment d'agir que le roi anglais était alors un enfant ! Charles VII qui lui marquait sa reconnaissance, ne put empêcher qu'elle fût

prise le 23 mai 1430 à Compiègne. Ce soir-là, le roi pleura et l'on pria dans toutes les églises. Le procès de Jeanne permit d'admirer sa grandeur d'âme : à des questions stupides elle répondit toujours avec un grand bon sens, manifestant son patriotisme greffé sur sa foi catholique. La cruauté de ses juges anglais ou collaborateurs comme l'évêque Cauchon l'accusant d'hérésie et de sorcellerie ne lui fit rien perdre de sa désarmante insolence : « Non, mes Voix ne m'ont pas trompée, ma mission était bien de Dieu. » Une si belle vie, toute au service de Dieu et du prochain ne pouvait s'achever que dans l'immolation, mais son sacrifice sur le bûcher de Rouen le 30 mai 1431 ne fut en rien un échec.

Résistance catholique et française

En notre temps où tout se désagrège et où la France est réellement occupée par tant de forces médiatico-politiques et où tant de nouveaux Cau-

chon la poussent à renier son identité chrétienne, l'exemple de Jeanne reste d'actualité. Elle ne s'est pas laissée embarrasser par les légalités du moment, ni par les partis, ni par les idéologies, ni par les mauvais traités, ni par les gens « raisonnables ». Ces miasmes d'une situation décadente, elles les a évacués de son horizon, elle n'a pas « dialogué ». Envisageant l'action politique comme la forme la plus éminente de la charité, elle a restauré l'ordre en France et, ce faisant, elle a œuvré aussi pour un ordre international fondé sur la justice entre les nations et leur complémentarité qui exclut aussi bien l'érection d'une nation en impérialisme que l'abandon à l'idéologie cosmopolite et matérialiste.

Marcher pour Jeanne dans Paris – ce dont les Camelots du roi ont gagné le droit en 1912 au prix de trois années de bataille et de dix mille jours de prison ! – rendre hommage à la Sainte de la Patrie en sa fête nationale que la République accepta contrainte et forcée de fixer en 1920 le deuxième dimanche de mai, ce doit être le moyen d'affirmer que le dernier carré de résistance catholique et française, c'est nous ! Que la jeunesse du monde face au désenchantement mondialiste, mercantile et hédoniste, c'est nous ! Nous, à condition que comme Jeanne, nous gardions le cœur pur et sachions qu'un tel combat mène plus sûrement au sacrifice qu'à la gloire - mais c'est le prix des droits de l'âme et de la liberté de la patrie !

KERMESSE de L'ECOLE SAINT-BERNARD

Le
Dimanche
30 mai 2010

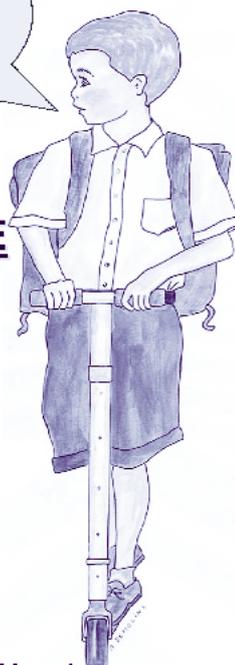


GRAND-MESSE

à
10H30

Stands :

Restauration sur place
Jeux pour tous les âges
Ateliers des Mamans
Vêtements – Confiserie
Vin – Jouets.....



29 boulevard St Denis
92400 COURBEVOIE

Métro Ligne 1
RER A – La Défense
Bus 275 – 175 – 278
SNCF : COURBEVOIE

HORAIRE DES MESSES

Dimanche

8 h 00 : Messe lue
9 h 00 : Messe chantée grégorienne
10 h 30 : Grand-messe paroissiale
12 h 15 : Messe lue avec orgue
16 h 30 : Chapelet
17 h 00 : Vêpres et Salut du T.S.S.
18 h 30 : Messe lue avec orgue

En semaine

Messe basse
à 7 h 45, 12 h 15 et 18 h 30

La messe de 18 h 30 est chantée
aux fêtes de 1^{re} et 2^e classe.

Les évêques : gardiens de la Foi ou protecteurs prosélytes des autres cultes ?

*Communiqué du Supérieur du District de France
de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X
Suresnes, le 4 mars 2010*

Changement de contexte, ouverture au monde ou fin des condamnations, toutes les justifications les plus pauvres seront sans doute invoquées pour tuer la prudence qui doit animer un éminent gardien ou un digne surveillant.

Car l'étymologie le prouve. L'évêque est celui « qui surveille », celui qui veille à ce que la Foi soit défendue à travers son diocèse, que les erreurs objectives ne s'y diffusent pas au détriment de la vérité révélée par Jésus-Christ, Notre Seigneur, le Fils de Dieu. **L'évêque est donc gardien de la Foi.** Il doit veiller à ce que les âmes reçoivent la bonne parole de l'Évangile, celle qui fait dire au Christ : « Qui n'est pas avec moi est contre moi et qui n'amasse pas avec moi dissipe. » L'évêque est enfin successeur des apôtres. Il recueille l'héritage de ces martyrs qui ont versé leur sang pour avoir refusé de renier le Christ et d'embrasser les idoles par quelque geste de respect que ce soit.

Les milliers d'évêques que l'histoire de l'Église a donnés sont tous des hommes faillibles, dotés de défauts comme de qualités. Il y eut des héros comme il y eut des pusillanimes. Il y eut des **Hilaire de Poitiers** et des **Bossuet**. Il y eut des **Cauchon** et des **Talleyrand**. Mais jamais une nation si chrétienne autrefois n'avait vu un tel désarroi touchant de si près la Foi. **Aujourd'hui, nos évêques se taisent quand le Christ est attaqué.** À notre égard, ils maintiennent les églises fermées. Parallèlement, ils inaugurent des mosquées. Ils concélébrent avec des pasteurs. Ils diplôment les imams et font prêcher les rabbins dans leurs

cathédrales. En un mot, ils confortent les âmes dans leur éloignement au Christ et à l'Église qu'Il a fondée.

L'actualité récente s'avère particulièrement inquiétante. Délaissant leur rôle de « surveillant », de gardien de la Foi, de successeur des Apôtres et des martyrs, un grand nombre d'évêques de France s'attache à constituer une forme d'ambassade du fait religieux en général. Noyant le catholicisme dans une cohabitation avec les autres religions qui laissent les âmes dans l'ignorance de l'amour du Christ, ils se fondent eux-mêmes dans un syndicat de défense des cultes. Ils n'hésitent plus à voler au secours de la burqa et semblent plus soucieux de fêter « un bon Ramadan » aux dignitaires de l'Islam que de faire connaître et observer le Carême à leurs ouailles :

- **Le 25 janvier 2010, l'Institut catholique de Paris**, fondé par les archevêques de Paris au XIX^e siècle pour dispenser un enseignement conforme à la doctrine de l'Église, **a décerné le diplôme « interculturelité, laïcité et religions » à plusieurs imams que l'Université républicaine refusait d'accueillir au nom de la laïcité.** Ainsi l'ordinaire parisien couvre-t-il de son autorité la formation des aumôniers musulmans d'armées, de prisons, d'hôpitaux ou d'universités.

- **Le 8 février, Mgr Dominique Lebrun, évêque de Saint-Étienne, se rendait à la mosquée afin de s'excuser auprès des Musulmans pour ceux qui craignent l'avancée de l'Islam.** À la suite de **Mgr Hippolyte Simon**, archevêque de Clermont-Ferrand, ou de **Mgr Jean-Luc Bouilleret**, évêque d'Amiens, qui

avaient participé à la pose de la première pierre des grandes mosquées de leur ville, Mgr Lebrun a apporté son soutien à la communauté : « Des chrétiens ont du mal à comprendre la présence de lieux de culte musulman sur le territoire qu'ils considèrent comme le leur. Cette pensée n'est pas juste et, autant que cela m'est donné comme une grâce de Dieu, je veux en demander pardon. » De son côté, **Mgr Étienne Uberall**, vicaire épiscopal du diocèse de Strasbourg, indiquait récemment à la télévision régionale qu'il était favorable à l'enseignement de l'Islam dans les établissements scolaires de sa région.

- **Le 21 mars prochain, le rabbin Rivon Krygier prononcera l'une des six conférences de carême sous la voûte de la cathédrale Notre-Dame, à l'invitation du cardinal archevêque de Paris, Mgr André Vingt-Trois.** Ainsi ce temps de pénitence qui est sensé conduire les âmes à suivre le Christ dans sa Passion et à les préparer à sa glorieuse Résurrection verra-t-il prêcher dans un haut lieu sacré un responsable d'une religion qui nie précisément la divinité du Fils de Dieu et le miracle de Pâques.

Ces quelques récents exemples sont en réalité symptomatiques d'une série de scandales trop nombreux pour être tous cités qui vont de la **concélébration avec des femmes pasteurs jusqu'à la défense du port de la burqa.** De l'impossibilité d'affirmer que la religion catholique est la seule qui a été fondée par Dieu, un indifférentisme s'est propagé jusque dans l'esprit des responsables pourtant sensés maintenir la Foi de ceux qui leur sont confiés. Ce faisant, ils encouragent la déchristianisation de la France sur le



Rivon Krygier, rabbin de Paris invité à prêcher à Notre-Dame de Paris

sol duquel les temples des autres cultes pullulent, annonçant toujours davantage l'oubli du Dieu de majesté.

Quel argument objectif, quel élément de la Foi pourrait justifier un tel revirement de situation qui, en lui-même, conduit à condamner toute l'histoire de l'Église des dix-neuf premiers siècles en la résumant aux légendes noires héritées de Voltaire selon lesquelles l'Église d'autrefois ne savait pas parler aux hommes, maniait l'épée ou la conversion forcée ? Comme nous devrions, à l'inverse de cette attitude empreinte d'ignorance,

toujours mieux connaître ces belles et grandes figures missionnaires de l'Église, débordantes de l'amour divin, qui ont su **respecter les hommes**, mais **détester leurs erreurs** et, ce faisant, établir l'Église à travers le monde sur la charité et la vérité. En réalité, c'est bien une charité bancale qui accorde des concessions à des systèmes religieux dont la première caractéristique est l'éloignement de Jésus-Christ et de son Église, où ils relèguent les âmes.

Il faut le reconnaître, **sur le chemin de l'œcuménisme et du dialogue in-**

terreligieux, la situation de l'Église de France s'aggrave. Est-il possible de se taire, ou du moins de mettre entre parenthèses ce cri d'alerte, lorsque ce sont des milliers d'âmes qui sont plongées dans un indifférentisme mortel ? Ces accents sont-ils échangeables contre un confort canonique ? Samaritains que nous devrions être, resterons-nous indifférents en abandonnant les fidèles, ces nouveaux mendiants agonisant de la complaisance épiscopale qu'elle aura sacrifiés sur le chemin du « dialogue » ?



Les catholiques face au rabbin :

Entretien avec David, l'un des participants

David, vous étiez parmi le groupe de catholiques ayant réagi face au scandale de Notre-Dame. Pouvez-vous nous rappeler le contexte de cette action de réparation publique ?

Comme tous les jeunes catholiques qui se tiennent un peu au courant des initiatives diocésaines, nous avons appris que la cinquième des Conférences de Carême organisées par Mgr André Vingt-Trois à la cathédrale Notre-Dame accueillerait cette année... le rabbin Rivon Krygier.

Il faut dire que le thème choisi par le cardinal pour l'édition 2010 de ces Conférences ne laissait présager rien de bon : « Vatican II, une boussole pour notre temps » ! Comme si la débâcle postconciliaire, cause principale de la raréfaction impressionnante des vocations, n'avait pas eu lieu.

Comme si la désertion des séminaires, les églises vides, et la crise morale directement issue des préceptes modernistes proclamés au Concile n'avaient jamais existé. Vatican II : une « boussole » ! Il fallait oser...

L'invitation faite à ce rabbin constituait un double scandale objectif : il prétendait se situer dans la lignée historique des Conférences de Carême, toujours prêchée, depuis leur création en 1835, par des religieux irréprochablement catholiques. Du moins cela fut-il le cas jusqu'à une certaine époque, car depuis une dizaine d'années, ce sont des laïcs inféodés aux principes de l'œcuménisme qui en sont chargés ; or assimiler le judaïsme talmudique de ce rabbin, judaïsme

qui nie la divinité de Notre-Seigneur, à un prêche susceptible d'être entendu par des fidèles catholiques, constituait une première imposture. Quant au second scandale, il résidait évidemment dans le fait de laisser un tel personnage préférer des énormités à saveur d'hérésie (comme l'atteste la retransmission télévisée) dans un édifice catholique dédié à la Vierge. Placé au beau milieu du chœur, M. Krygier devait éclipser ainsi, par sa seule présence et son seul discours provocatoires, le maître-autel de cette cathédrale et sa Piété monumentale... Il fallait réagir.

Justement, racontez-nous l'événement. Comment cela s'est-il passé ?

Le 21 mars dernier, vers 16 h 30, heure à laquelle devait débiter la conférence, la cathédrale était pleine de curieux et de fidèles, fort impatients, j'imagine, d'écouter un rabbin « prêcher » en ce dimanche de la Passion (un troisième scandale, soit dit en passant). Notre groupe était arrivé une bonne heure en avance, occupant ainsi un bon carré d'une cinquantaines de places assises situées dans les premiers rangs.

Le silence s'étant fait dans l'assistance, le cardinal Vingt-Trois prit le micro pour présenter son invité d'honneur, en insistant, autant qu'il m'en souvienne, sur le succès rencontré par les Conférences de Carême et le grand honneur qu'elles avaient d'accueillir ce jour-là M. le rabbin Krygier. Il fallait y voir, à n'en pas douter, un rapprochement et une compréhension toujours plus vivaces entre le peuple élu et l'Église du Concile. Des applaudissements approbatifs ponctuèrent cette brève introduction, tandis que le Cardinal invitait M. le rabbin à prendre sa place, et à commencer son prêche. Cela s'annonçait bien...

Mais alors que ce dernier, dans un silence que l'on sentait vraiment religieux, s'appêtait tout juste à ouvrir la bouche, l'un de nous se leva et à l'attention de tous, d'une voix forte et bien assurée : « Chers catholiques, je vous invite à réciter le chapelet en réparation de ce scandale ». D'un bloc, les cinquante se levèrent aussi, et à la suite de leur camarade, entonnèrent d'une même voix le chapelet.

Quelques personnes de l'assistance, croyant l'initiative

programmée par les autorités du sanctuaire, suivirent momentanément cette dissidence. S'apercevant progressivement de leur méprise, ils se rassirent l'un après l'autre. Le chapelet continuait pourtant, dans la confusion générale, il faut le dire.

Nous avons pu observer une fois encore la puissance de cette prière : au beau milieu de la troupe des conspirateurs, laïcs, prêtres ou cardinaux qui s'agitaient à l'autel en tout sens sous nos yeux, le chapelet faisait véritablement l'effet de l'eau bénite ! L'un prenait le micro en essayant de nous intimer le silence, sans succès, l'autre raccompagnait vivement le rabbin et Mgr Vingt-Trois à la sacristie (où il attendirent notre départ). A notre niveau, dans l'allée centrale, certains, les mains en porte-voix pour dominer le tumulte, nous criaient de suaves paroles démocratiques : « Mais laissez donc parler les citoyens ! ». Le recteur, Mgr Jacquin, était lui aussi très affairé à nous faire taire, chose impossible au demeurant, tant le brouhaha général était dense.

Il faut dire que seulement quelques brèves minutes après l'intervention de notre ami, et pendant que s'élevait notre prière, les grandes orgues de la cathédrale recevaient l'ordre de couvrir nos voix. Et je vous prie de croire que le Cavallé-Coll de Notre-Dame sait faire parler la poudre ! Mais qu'importe : nous étions bien disposés, et de fait, il nous a presque semblé qu'il accompagnait nos chants. Nous avons alors entamé une autre dizaine, suivie par le « Christus Vincit ».

Le tout fut retransmis en direct sur Radio Notre-Dame, la télévision KTO censurant bien sûr le moment de notre passage dans la rediffusion de cette conférence.

À ce moment-là, quelles furent les réactions dans l'assistance ? Hostilité ou compréhension ?

J'ai eu le sentiment que la majorité des fidèles et des gens (tous déjà d'un certain âge) venus écouter tranquillement le rabbin, ne comprenaient pas exactement de quoi il s'agissait. Du moins au début.

Les entretiens doctrinaux vus par un rabbin

Bien avant le scandale de la prédication à Notre-Dame par un rabbin, un autre émule du Talmud s'était prononcé sur les entretiens doctrinaux de la FSSPX avec le Saint-Siège. Voici quelques extraits de ses propos :

« Si la paix avec les Lefebvristes signifie renoncer aux ouvertures du Concile, l'Église devra décider : eux ou nous ! », a lancé le grand rabbin de Rome le 26 janvier, quelques jours après la visite de Benoît XVI à la synagogue de Rome, et à la veille de la Journée de la Mémoire dédiée aux victimes de la Shoah ». (Source APIC - Radio Ville Marie - 27 janvier 2010). On n'ose imaginer le scandale que produirait à ses yeux la prédication à Notre-Dame de Paris par un prêtre de la FSSPX...

Car assez vite quelques uns d'entre eux se mirent à nous injurier copieusement, dans un vocabulaire plutôt hérité de l'arène politique, avec les sous-entendus historiques que cela implique, naturellement. Une dame de notre bord s'étant vue dire que « le Christ était juif de la tête aux pieds » repartit tout de même à son interlocuteur que « le voile du Temple s'était déchiré depuis ». C'était théologiquement exact. De plus, une telle action n'aurait pu manquer de passer pour de l'anti-judaïsme primaire – ce qu'elle n'était évidemment pas – si aucune prière ne l'avait accompagnée. Mais, durant la vingtaine de longues minutes où nous nous tîmes debout dans la cathédrale, elle ne discontinua pas. Ni nos sourires les plus aimables en retour des invectives.

Il faut également signaler que quelques personnes se sont manifestées en applaudissant à notre sortie, l'air mi-soulagé, mi-approbateur. Mais comme l'a signalé une des participantes, « Comment fallait-il le prendre » ?

Et comment s'est achevée la manifestation ?

En beauté ! C'est à dire en sortant tous par l'allée centrale, toujours au son tonitruant de l'orgue et en chantant « Vive Jésus, vive sa Croix ! ». Devant moi, quelques-unes de nos jeunes participantes dressaient leur chapelets au-dessus de leur têtes. D'autres, après avoir fait passer des tracts aux « officiels » des premiers rangs et aux alentours, en finirent la distribution dans cette même allée et jusque sur le parvis, en les jetant au vent à destination de la foule des touristes qui nous entourait.

En sortant, un des membres de la CRC (qui, elle, avait « perturbé » par des questions embarrassantes la précédente conférence) m'apostropha, ravi.

Une fois sur le parvis, déploiement par Civitas d'une grande banderole de plus de 10 mètres de long proclamant : « Notre-Dame n'est pas une synagogue »... aussitôt arrachée par la police. Notre meneur nous fit mettre à genoux, face au portail central, pour finir ce chapelet public, « pour la conversion des Juifs » précisa-t-il de sa voix forte et à l'intention des gens restés à l'intérieur.

Il faisait très beau temps. Les touristes ont pu voir une micro-catholicité à l'œuvre, entourée d'un cordon de policiers. Nous terminâmes par le *Salve Regina*.

Vers 18 h 00, après Vêpres, des membres de notre groupe ont pu, sous constante surveillance policière, continuer quelque peu leur tractage, et parler aux paroissiens qui sortaient de la cathédrale, les uns relativement compréhensifs, d'autres en désaccord.

Une dernière question. Quelles sont les retombées concrètes de votre action ?

Peu nombreuses à vrai dire. Le black-out au niveau médiatique et épiscopal, a été le mot d'ordre, semble-t-il, excepté pour deux articles du quotidien *La Croix*, jamais en peine de fiel envers les « Lefebvristes » ou la « Mouvance Intégriste » (marques déposées).

Mais nous avons appris dernièrement que les responsables de la conférence qui devait avoir lieu le 8 avril dernier au Collège des Bernardins, non seulement avaient déprogrammé la

Les missions catholiques françaises au XIX^e siècle : (3)

L'esprit missionnaire

Après avoir évoqué les champs immenses et contrastés de l'apostolat des missions françaises au XIX^e siècle², G K nous retrace ici l'esprit missionnaire qui fut l'âme de cette splendide épopée.

a) Le culte des martyrs

L'apostolat missionnaire au XIX^e siècle donna à l'Église un grand nombre de martyrs. Pour la seule Société des Missions Étrangères, on dénombre vingt-quatre prêtres condamnés à mort et exécutés, quatre morts en prison et trente-trois autres massacrés par la population locale. Or, ce fut à travers ces multiples persécutions qu'allait revivre toute une spiritualité autour de ces martyrs. Louis Veuillot, évoquant la présence au concile Vatican I de certains de ces prêtres missionnaires, écrivait à leur sujet : « Dieu avance chez les nations à naître sur les traces de leurs pieds sanglants ».

Parmi cette troupe céleste figurait saint Pierre Dumoulin-Borie, missionnaire au Sud-Tonkin dès 1831 où il fut arrêté et décapité. Son bourreau, qui s'était rendu ivre pour tuer un homme qu'il estimait, a dû s'y reprendre à sept fois. Ses restes et ses instruments de torture sont désormais conservés au séminaire de la rue du Bac. Le martyr du bienheureux Jean Gabriel Perboyre fut tout aussi admirable. Parti pour la Chine en 1835 il y apprit les langues locales et adopta les coutumes chinoises. Arrêté en vertu d'une loi de l'empereur Kien-long qui interdisait le christianisme, il fut tour à tour fouetté, suspendu par les cheveux à un cheval et brûlé au fer rouge. Ces tourments se prolongèrent plusieurs mois, lentement et avec un raffinement extrême. Il mourra finalement étranglé en 1840.

Parmi ces martyrs, citons également saint Pierre Chanel, 1^{er} martyr en Océanie, sainte Anne Wang, martyr de 14 ans

en Chine, ou les 103 martyrs de Corée canonisés en 1984, victimes de persécutions entre 1839 et 1866.

Autour de tous ces martyrs, apparut une véritable dévotion entretenue par l'arrivée de leurs restes mortuaires et leurs béatifications. En 1900, 49 martyrs de la rue du Bac furent béatifiés par Léon XIII. De même, le don total de ces missionnaires suscita d'autres martyrs de plus en plus jeunes et nombreux. Théophile Vénard, décapité en 1861, expliquait ainsi : « C'a été le rêve de mes jeunes années... je dévorais des yeux la brochure où sont racontées la vie et la mort du vénérable Charles Cornay et je me disais "Et moi aussi, je veux aller au Tonkin, et moi aussi je veux être martyr !" ».

La carmélite sainte Thérèse de Lisieux, proclamée en 1927 par Pie XI, patronne de toutes les missions, ne fit qu'enrichir cette spiritualité : face à la peur des martyrs, les hésitations des missionnaires, elle opposa le rôle primordial de la prière et de la confiance. Ce fut aussi le renouveau d'une dévotion toute spéciale à la sainte Vierge, figure protectrice et bienveillante des missionnaires.

Nourri par l'exemple des martyrs, cet esprit missionnaire trouva un terreau fertile en différentes institutions religieuses.

b) Le séminaire de la rue du Bac

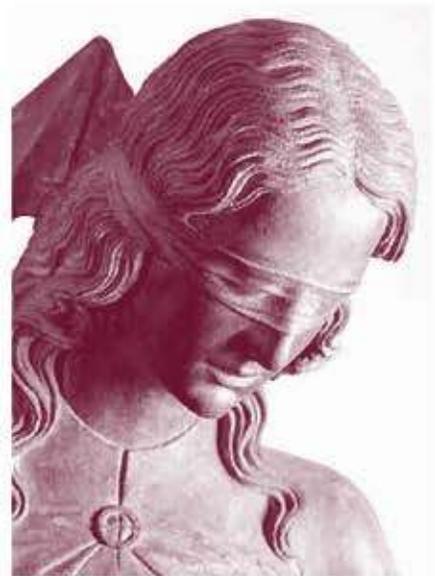
Le séminaire de la rue du Bac – avec

1. Travail originellement accompli à l'Institut Saint-Pie X (ndlr).

2. Cf. *Le Chardonnet* n° 256 de mars 2010, p. 9-10.

participation du même rabbin Krygier à ladite conférence (intitulée « Vatican II : bilan et perspectives »), mais avaient tout bonnement annulé la conférence entière. Il se murmurerait que le cardinal-archevêque a dû reculer face aux critiques de son propre camp, suite à notre visite à la cathédrale le 21 mars...

Pour conclure, je dirais que cette réparation publique, a certainement été – et Dieu aidant – bénéfique : pour Mgr André Vingt-Trois, fautif au premier chef en tant que puissance invitante, qui a pu se rendre compte une fois de plus de la vitalité des principes dont vivent des jeunes gens pourtant bien ancrés dans leur époque ; pour certains des fidèles, qui réfléchirent peut-être à deux fois avant de cautionner par leur présence de telles scandales épiscopaux mettant en cause l'honneur de Notre Dame et de son Fils ; pour M. le rabbin lui-même, qui a pu constater que l'unanimité œcuménique n'est pas partagé, loin de là, par tous les catholiques !



La synagogue, reconnaissable aux yeux voilés pour la foi.

Que soient remerciés, au nom de tous les participants, M. l'abbé de Cacqueray et M. l'abbé Beauvais pour le soutien chaleureux qu'il ont bien voulu nous manifester.

Gloria, laus et honor tibi sit, Rex Christe, Redemptor!

Merci David, et bravo à tous les participants de cette réparation!

ses séminaristes appelés communément « les voyous »³ – témoignent de cet esprit et en constituent l'exemple principal.

Au sens du devoir chez les futurs missionnaires se mêlaient aussi une foi ardente, une discipline de fer et une grande joie. Car, au moment de quitter leur famille, ces séminaristes n'hésitaient pas à combattre le doute, la peur et la tristesse en organisant du théâtre, des compétitions sportives ou des fanfares : « La tristesse est bannie pour jamais de ce séjour » affirmait en 1854 un futur martyr au Tibet.

La cérémonie la plus originale est certainement celle du départ. C'était généralement le soir même de leur ordination que le supérieur du séminaire donnait à chaque nouveau prêtre sa destination.

A partir de 1850, les partants furent systématiquement photographiés avant de s'embarquer pour l'Asie : c'était pour beaucoup la dernière image qu'ils laissaient d'eux-mêmes. Les missionnaires en partance pour l'Asie n'hésitaient pas non plus à chanter certains refrains. Ces rites particuliers du départ, au cours desquels on baisait même les pieds de ceux qui partaient annoncer la Bonne Nouvelle, s'élaboreront progressivement afin de sublimer la peine de la séparation par l'exaltation de l'héroïsme de la foi.

Une œuvre propre fut par ailleurs associée au séminaire, l'Œuvre des Partants, qui avaient pour but de fournir le trousseau (objets de culte, linges) aux jeunes missionnaires et de payer leur voyage. Aussitôt achevée cette cérémonie des adieux, ils gagnaient le plus rapidement possible les ports de Bordeaux, Marseille ou Le Havre. On compte environ une vingtaine d'embarquements par an à partir de 1840 jusque vers 1865 où ils oscillaient entre la quarantaine et la cinquantaine. Le périple vers l'Asie durait environ 6 mois et bien souvent davantage à cause des aléas de la navigation.

De plus en plus, les candidatures affluaient au séminaire. Il fallut agrandir une aile du bâtiment à partir de 1869 et ouvrir un nouveau centre de formation à Meudon. Pour favoriser cet enthousiasme missionnaire, on envoya au séminaire les restes des martyrs. Le 3 août 1843 arrivèrent ainsi un coffre contenant les restes

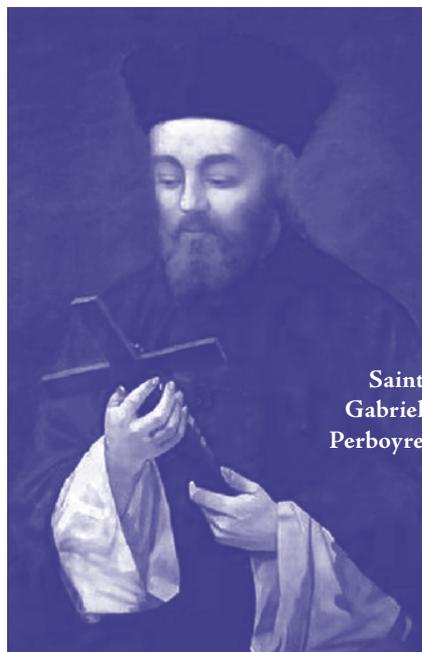


Croisés chinois

de Pierre Borie. En ce faisant, au plus fort de la persécution, le Père Masson, vicaire général du Tonkin occidental, avait plus ou moins pressenti que quelque chose se jouait, qui allait profondément influencer l'identité et la perception du séminaire. De fait, une tradition se créait peu à peu, celle du « Séminaire des martyrs » ou de « l'École normale du Martyre » où vont s'accumuler peintures, châsses et objets divers ayant appartenu aux missionnaires (tunique de saint Théophane Vénard, montres, oreillers, souliers, bourse de tabac).

c) Les missions étrangères et les œuvres de charité

Avec une place nouvelle donnée à l'apostolat missionnaire en France, ce fut aussi un développement accru des œuvres de charité, signe d'une volonté des missionnaires d'offrir et de consolider les cadres des communautés chrétiennes dont ils avaient la charge. Ils privilégièrent



Saint Gabriel Perboyre

rent l'instruction des enfants et des adultes et le soin donné aux malades. Sur ce point, le pape Grégoire XVI et la Congrégation de la Propagation de la Foi rappellèrent à plusieurs reprises la nécessité de fonder des œuvres de miséricorde et de charité chrétiennes. Il est demandé en particulier dans l'Instruction *Neminem Perfecto* du 23 novembre 1845 de « soigner avec le plus de zèle l'instruction religieuse et civile des enfants, l'éducation des

jeunes filles ». Ce souhait d'établir une activité sociale dans les missions va se réaliser grâce à la multiplication des vicariats apostoliques. La présence coloniale en Asie au cours du XIX^e siècle permit aussi un soutien de certains gouvernements qui participèrent aux financements d'écoles, d'hôpitaux ou de dispensaires même si à partir de la III^e République, les relations devinrent plus tendues.

En Asie, la plupart de ces œuvres se répandirent grâce à l'ambition exprimée de Mgr Lefebvre (1810-1865) vicaire apostolique de Cochinchine, qui fonda de nombreuses écoles. Dès 1886 et en 1890, une grande attention fut apportée également aux orphelinats dans l'ensemble des missions, à l'ouverture d'établissements de soin pour des populations victimes d'épidémies ou de catastrophes naturelles. De nombreux dispensaires furent construits, parfois de simples hangars provisoires, qui, à la fin du XIX^e siècle devinrent des hôpitaux tenus par des religieuses qui manifestèrent un dévouement, une charité, une abnégation et une patience hors du commun. Par exemple, le dispensaire de Tindivanam en Inde, tenu par trois sœurs, recevait en moyenne 100 à 120 malades par jour en 1898 et le nombre atteignait parfois 260 patients ! Les sœurs de Saint-Joseph-de-Cluny ou les sœurs franciscaines de Marie en Chine fondèrent particulièrement de nombreuses léproseries. Enfin, quels que furent les lieux de missions, un effort particulier fut porté à l'éducation des jeunes filles, en dépit des difficultés d'ordre culturel rencontrées notamment en Inde. En effet,

3. « Voyou » puisque les séminaristes ne nouaient pas leurs ceintures et portaient une soutane trop courte.

dans ces pays, aucune structure éducative n'était offerte aux jeunes filles en dehors de la maison : la volonté catholique ne fut pas de bouleverser l'usage de ces pays mais de promouvoir l'éducation de la famille à travers ces œuvres de charité.

En somme, les missions françaises du XIX^e siècle se caractérisèrent par un mouvement général du catholicisme français. Comme l'affirmait Jean Guennou : « pour la première fois dans l'histoire de l'Eglise catholique, le combat mis-

sionnaire dont l'écho parvenait jusqu'au moindre village, devenait l'affaire de tous et de chacun ». L'écho missionnaire s'est répercuté de toutes parts et, grâce aux nouvelles congrégations, aux œuvres de charité, aux séminaires apparut en France ce qu'on pourrait appeler un véritable engouement pour les missions catholiques et l'évangélisation de ces terres lointaines. À l'aube du XX^e siècle, en 1897, la Société des missions étrangères de Paris regroupa ainsi 28 missions soit environ 1 130 000

chrétiens. Cependant, avec la Première Guerre mondiale, la décolonisation et l'avancée du communisme dans ces terres, la voix missionnaire se fit plus faible, et les effectifs baissèrent considérablement. Mais, restèrent bien ancrées encore dans ces pays, des petites communautés catholiques qui, désormais, gardent un souvenir tout particulier pour ces missionnaires et ces martyrs qui n'ont pas hésité à se sacrifier pour conquérir ces terres païennes et répandre la vérité. ❀



Il y a juste quatre siècles, un jésuite missionnaire italien, Matteo Ricci, rendait son âme à Dieu dans la ville de Pékin.

Agé de 58 ans il mourait entouré de l'affection des plus de deux milles baptisés auxquels il avait pu transmettre la lumière de la foi catholique. Par un apostolat missionnaire extrêmement difficile, il avait réussi à s'attirer l'estime de grands intellectuels chinois – dont plusieurs avaient reçu le baptême – et l'appui de l'empereur de Chine, San-Li lui-même. Bien du chemin avait été accompli depuis son entrée clandestine sur le territoire de l'Empire 23 ans plus tôt. A l'époque, en 1587, l'Empire chinois restait hermétiquement fermé à toute pénétration occidentale, et c'est caché dans une pauvre jonque et déguisé en bonze que le jésuite italien avait pu s'infiltrer dans l'Empire du Milieu.

A cette époque, il n'y avait plus de catholiques en Chine. Des dernières tentatives missionnaires franciscaines remontant à plus de trois siècles, il n'en restait plus de traces. Après s'être donc présenté comme « bonze » puis comme « lettré venu du grand occident », Ricci, s'assimilant le plus possible aux Chinois, dans leurs mœurs et leur mentalité, s'initiant aux auteurs classiques du pays pour rechercher dans leur enseignement les pierres d'attente du christianisme, n'obtint qu'après de longues années, grâce à son ascendant personnel auprès de l'Empereur, l'autorisation de s'établir enfin à Pékin en 1600 ; il y restera jusqu'à sa mort survenue le 11 mai 1610. Aujourd'hui encore y demeure sa sépulture.

Ayant affaire à des savants qu'il importait de ne pas blesser dans leur amour-propre, Ricci entreprit de leur faire accepter le christianisme sans attaquer leur propre doctrine. Sa méthode apologétique s'inspira de ces deux idées : tout d'abord exposer

le dogme chrétien progressivement en commençant par les vérités qui seraient le plus facilement admises de ses auditeurs, puis, tolérer les doctrines, les usages et les rites qui n'avaient rien de contraire ou qui pouvaient être adaptés à la doctrine chrétienne.

La Chine avait alors trois religions officielles : le taoïsme avant tout polythéiste et plein de superstition ; le bouddhisme, avec sa doctrine athée voire agnostique ; et enfin le confucianisme, qui était plutôt une philosophie morale qu'une religion, et dont les pratiques rituelles consistaient dans le culte des ancêtres, notamment de Confucius, philosophe du V^e siècle avant Jésus-Christ.

Le Père Ricci fit une guerre ouverte au taoïsme et au bouddhisme, mais se montra assez accommodant pour ce confucianisme qui faisait la plupart de ses adeptes dans la classe dirigeante des « Lettrés ». Ricci chercha à concilier la doctrine du Sage chinois avec celle du christianisme, à les rapprocher toutes deux en montrant ce qu'elles avaient de commun.

Le procédé n'avait rien de blâmable en soi : les théologiens du Moyen Age n'avaient-ils pas pris les systèmes philosophiques de Platon et d'Aristote comme bases d'exposition du dogme chrétien ? Des problèmes sémantiques se posèrent : pour le mot « Dieu » par exemple qui n'avait pas de correspondant dans la langue chinoise, Ricci admit que les expressions « Tien-Tchou » (seigneur du ciel), « Chang-Ti » (souverain seigneur) et même le mot « Tien » (ciel) pouvaient être regardés comme des équivalents.

D'autre part, après avoir étudié attentivement les rites et cérémonies du culte rendu à Confucius, il crut pouvoir conclure que la plupart d'entre eux, tels que les saluts, prosternements, encensements, ne constituaient pas de véritables actes d'adoration, mais un simple hommage de respect filial et de vénération comparable à celui que des disciples rendent à leur maître. Il admit donc que les nouveaux convertis pussent continuer à prendre part à ce genre de cérémonies. Cette tolérance avait d'autant plus d'importance que le culte de Confucius et des ancêtres étaient obligatoires pour tous les Chinois. Grâce à cette apologétique conciliante, le P. Ricci, lorsqu'il mourut en 1610, épuisé par le travail intellectuel et les fatigues de l'apostolat, avait réussi à convertir environ deux mille Chinois, dont plusieurs lettrés et mandarins. Après la mort du jésuite italien le mouvement de conversion devait continuer et se développer, des jésuites parvenant même à occuper les hautes fonctions de président de l'Observatoire astronomique de Pékin – fonction des plus prestigieuses à la cour impériale.

Les débuts d'une querelle inextricable

Mais moins de cinq ans après la mort de Matteo Ricci, le reflux sur la Chine des jésuites expulsés du Japon (1614) provoqua au sein de la mission chinoise une querelle sur les termes à employer pour présenter le message chrétien. Déjà se posait aussi le problème de la substitution du chinois au latin comme langue liturgique pour la formation du clergé chinois. Cependant le pape Paul V, consulté, n'hésita pas à autoriser dès 1615 l'institution d'une liturgie en langue chinoise.

Mais cette permission ne fut jamais exploitée car lorsque cette nouvelle parvint clandestinement en Chine, une réaction antichrétienne, inspirée par des bouddhistes, avait failli quelques mois plus tôt emporter toute l'œuvre de Ricci; plusieurs missionnaires avaient été expulsés et les autres avaient dû se cacher. L'accès de la Chine à de nouveaux missionnaires était de nouveau interdit.

Malgré des avantages certains pour la christianisation, la méthode apologétique léguée par Ricci à ses confrères jésuites n'en demeurait pas pour autant indemne de graves inconvénients. Les concessions faites par le jésuite italien furent d'abord désapprouvées par son successeur, le P. Longobardi, qui défendit aux néophytes chinois de participer aux cérémonies en l'honneur de Confucius et des ancêtres. Cette prohibition, faite sans éclat, passa presque inaperçue. Il n'en alla pas de même lorsque de nouveaux missionnaires, appartenant à d'autres ordres religieux, notamment les dominicains et les franciscains, arrivèrent en 1631 et ouvrirent un âpre débat au sujet des rites chinois. Ayant constaté que les nouveaux convertis offraient des sacrifices à Confucius, ils se mirent à critiquer la méthode apologétique du Père Ricci. En 1645 un dominicain, le Père Moralès, obtint du Saint-Siège un décret de la Propagande, approuvé par Innocent X, qui prohibait les rites chinois dans la forme où ils étaient présentés.

Mais les jésuites n'étaient nullement disposés à se laisser condamner sans se défendre. Ils plaidèrent leur cause auprès d'Alexandre VII et obtinrent à leur tour en 1656 un décret du Saint-Office, lequel faisant une distinction entre les rites purement civils et les rites idolâtriques, autorisait les premiers et défendait les seconds. Ainsi les deux partis pouvaient invoquer un décret en faveur de leur thèse et continuer indéfiniment leurs discussions. C'était le début d'une querelle qui devait durer plus d'un siècle et passionner toute l'Europe. La polémique se poursuivit, plus vive que jamais. En 1669 un décret du Saint-Office (approuvé par Clément IX) tenta

d'apaiser les esprits en maintenant les deux décrets des papes précédents dans toute leur force tout en précisant qu'ils devaient cependant être appliqués selon les circonstances.

Mais – à toute chose malheur est bon – la vive persécution qui avait commencé à sévir en 1661 et dura jusqu'en 1665 avait déjà permis temporairement une large concertation entre les propagandistes – par la force des choses – puisque la plupart des missionnaires s'étaient retrouvés en prison.

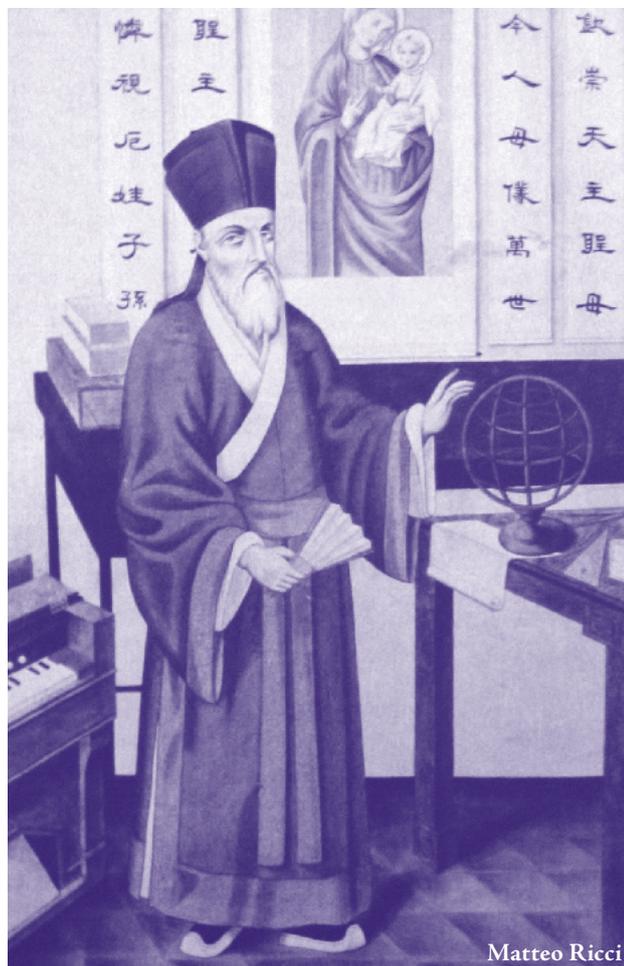
Dans leur captivité, les missionnaires se mirent d'accord sur la méthode d'apostolat à suivre. Le tout fut résumé dans un formulaire de quarante-deux articles que tous signèrent, jésuites, dominicains et franciscains, unis dans leur prison cantonaise.

Ces deux faits, décret pontifical de Clément IX et formulaire de Canton allaient assurer un réel apaisement de la querelle pendant vingt ans. Malheureusement celle-ci allait reprendre au XVIII^e siècle avec une vigueur nouvelle.

En 1693, Mgr Maigrot des Missions Etrangères de Paris, nouveau vicaire apostolique du Foukien, décide de lancer un mandement destiné aux missionnaires de son vicariat. Ce mandement indiquait, en attendant une prise de position définitive du Saint-Siège, la ligne de conduite à suivre dans les questions controversées. Les mots « Tien » et « Chang-ti » ne devaient plus être utilisés pour désigner Dieu Créateur du ciel et de la terre. Seul « Tien-Tchou » est accepté. L'assistance aux sacrifices solennels en l'honneur de Confucius était absolument prohibée. Enfin, toutes les tablettes des ancêtres devaient être modifiées en y inscrivant une profession de foi catholique. De plus, Mgr Maigrot fit un rapport circonstancié à Rome dans lequel il affirmait que les

informations transmises par les jésuites au Saint-Siège – rapport qui avait entraîné la décision conciliatrice d'Alexandre VII – contenait de graves inexactitudes. Mais dans le même temps ces derniers transmettent au Souverain Pontife une déclaration de l'Empereur Mandchou Kang-Hi affirmant explicitement que les honneurs rendus à Confucius et aux ancêtres devaient être regardés comme purement civils et politiques. Devant des affirmations aussi contradictoires, le Saint-Office ne parvint pas à se faire une idée claire de la situation réelle.

C'est finalement Mgr de Tournon, consacré par le nouveau pape Clément XI et désigné comme visiteur apostolique pour la Chine, qui tenta à nouveau de débloquer la situation. En effet, en 1704, Clément XI avait fini par trancher la question et adopter dans l'ensemble le point de vue de Mgr Maigrot en condamnant la méthode



Matteo Ricci

d'apostolat des jésuites. Mgr de Tournon publia alors le décret à Nanking le 25 janvier 1707 et interdit aux missionnaires – sous peine d'excommunication – de permettre à leurs néophytes l'assistance aux rites chinois et l'emploi des mots « Tien » et « Chang-ti ».

Les conséquences ne se firent pas attendre, l'empereur Kang-hi le fit arrêter et conduire à Macao où il restera prisonnier. Mgr de Tournon y mourut en 1710 après y avoir été élevé à la dignité cardinalice. Kang-hi interdit à tout missionnaire de prêcher l'évangile à moins qu'il n'eût obtenu le « PIAO », un certificat délivré à ceux qui s'engageaient à ne pas interdire les rites à leurs fidèles. C'est pourquoi Mgr Maigrot et tous les prêtres des Missions Etrangères de Paris durent quitter la Chine. D'autres missionnaires, considérant qu'ils ne pouvaient en conscience abandonner leurs ouailles, acceptèrent les concessions nécessaires à l'obtention du PIAO.

Inquiet de la tournure des événements, Clément XI tenta d'apaiser l'empereur de Chine tout en demeurant intransigeant quant à l'application des décrets. Face à l'attitude trop conciliante de certains prêtres vis-à-vis des coutumes chinoises, le 19 mars 1715, par la constitution *Ex illa die*, le pape se voit dans l'obligation de condamner de manière absolue les rites chinois et oblige tous les missionnaires à prêter le serment d'observer les prescriptions de cette bulle. L'empereur de Chine réagit en défendant absolument la publication de la bulle sur le territoire chinois et en menaçant des peines les plus sévères ceux qui la mettraient à exécution. Mais il fallut cinq longues années pour réussir à remplacer le Cardinal de Tournon mort en prison par un nouveau légat, Mgr Mezzabarba.

Quand l'empereur de Chine apprit que le légat du pape venait faire appliquer le décret, il entra dans une grande fureur que Mezzabarba pensa pouvoir calmer en introduisant – sur le conseil des jésuites et en outrepassant ses pouvoirs de légat – quelques adoucissements. Il autorisa ainsi le culte purement civil à Confucius qui comprenait pourtant offrandes de parfums et nourritures ; il permit aussi l'usage des tablettes aux ancêtres du moment que figureraient sur elles une inscription destinée à écarter tout risque de superstition. Il permettait également aux chrétiens chinois de rendre à ces tablettes le même culte qu'à Confucius.

Roma locuta est, causa finita est

C'est au pape Benoît XIV, trente ans plus tard, que revint l'honneur de poser l'acte courageux qui mit un point final à l'interminable querelle des rites chinois. Après une très longue enquête, le pape, par la Bulle *Ex Quo Singulari* du 17 juillet 1742, condamne définitivement, non seulement les rites chinois mais aussi les permissions accordées par Mgr Mezzabarba, et oblige tout missionnaire partant en Chine à prêter le serment de respecter la Bulle¹. Au même moment, la situation sur place, devenue déjà extrêmement tendue depuis les actes de Clément XI, devint catastrophique par le déclenchement d'une persécution ouverte. Cinq dominicains, trois jésuites furent d'ailleurs martyrisés. De nombreux chrétiens apostasièrent, spécialement parmi les Lettrés. L'apostolat ne put désormais se faire que dans la clandestinité. Les jésuites restés à la cour pour exercer des fonctions uniquement dans le domaine des arts, travaillèrent en sous-main et au péril de leur vie à former un clergé indigène et un grand



Tombe de
Mattéo Ricci (Pékin)

nombre de catéchistes. Malheureusement, ce travail des jésuites sera brutalement interrompu par la suppression de la Compagnie de Jésus par le pape Clément XIV en 1773.

Une faute de Rome ?

On a souvent dit que la querelle des rites fut un obstacle majeur à l'évangélisation de l'Empire du Milieu et indirectement responsable de la sous-représentation du catholicisme de l'immense Chine moderne ; on montre ainsi du doigt l'intransigeance romaine. Cependant, si on examine les chiffres, il est évident que ce raisonnement est faux. A l'arrivée de Ricci en 1587 les catholiques chinois sont au nombre de 3 ; ils sont 2000 à sa mort en 1610 ; 300 000 en 1700 ; 200 000 en 1800. En 1900, on atteint 750 000. Or cette expansion de la chrétienté chinoise au XIX^e siècle est d'autant plus remarquable qu'alors les rites restaient toujours interdits et l'Eglise terriblement persécutée.

Sous le pape Pie XI l'expansion se poursuit de façon remarquable et il faudra pourtant attendre le pontificat de Pie XII pour que les interdictions romaines de 1742 soient levées par le décret de la Propagande *Plane compertum*², supprimant le serment prescrit par Benoît XIV : « Il est actuellement prouvé que ces cérémonies qui autrefois étaient connexes avec les rites païens ; aujourd'hui sous l'influence des changements apportés par le temps aux usages et aux sentiments, n'ont plus conservé qu'une signification de piété pour les ancêtres, d'amour pour la patrie, d'urbanité pour les proches ».

En réalité, Ricci fut le premier à se heurter à ce qui sera toujours la cause du problème chinois : l'hégémonie d'une caste extrêmement orgueilleuse, suffisante et jalouse de son pouvoir. Les Lettrés voulaient bien du catholicisme mais à leur mesure et pas à n'importe quel prix. Rome et les missionnaires, avec une patience admirable, chercheront à contourner cet obstacle sans rien renier de la doctrine. Dans certaines circonstances, des missionnaires atteindront l'extrême limite du tolérable doctrinalement et finalement sans résultat. Le problème est ailleurs : la civilisation chinoise a toujours été repliée sur elle-même n'acceptant rien – pas même la Vérité de Dieu – de ce qui venait d'ailleurs. La Chine ancienne se donnait un nom : l'Empire du Milieu... du monde. Mais « que sert à l'homme de gagner le monde s'il vient à perdre son âme » a dit un Sage bien supérieur à Confucius... ❀

1. Ce serment restera en vigueur jusqu'au milieu du XX^e siècle.

2. 8 décembre 1939.

Pour vous les jeunes, un camp de cadres cet été

Il aura lieu en juillet 2010, et pour quoi faire ?

◇ *Et d'abord est-ce vraiment pour moi ?*

Oui, si tu en as les aptitudes morales et spirituelles en toute modestie.

◇ *Pour quoi faire ?*

Pour te disposer à assurer le rôle que tu auras à tenir demain dans la société.

◇ *Mais pourquoi à moi spécialement ?*

Parce que tu as beaucoup reçu, il te sera donc beaucoup demandé.

◇ *Est-ce vraiment nécessaire ?*

Oui, pour l'avenir de l'Eglise et l'avenir de la France, car cet avenir dépendra un peu de ta générosité, de la générosité avec laquelle tu te consacreras corps et âme au combat pour la sanctification des âmes et la défense de la patrie et de la chrétienté.

◇ *Et encore ?*

Il y a des difficultés à surmonter tout au long de l'année, durant tes études. Tu n'as plus les structures familiales et scolaires auxquelles tu étais habitué maintenant que tu es à l'Université. Les sirènes de la « dolce vita » ont déjà retenti à tes oreilles et peut être même ne t'ont-elles pas laissé insensible. Elles ont peut-être même fait des ravages quelquefois en toi.

◇ *Bon, mais quand est-ce ? Et pendant combien de temps ?*

Ce camp a lieu du 12 au 29 juillet au sein de l'école Saint-Joseph des Carmes.

◇ *Y a-t-il un diplôme à la fin ?*

Non, mais tu seras formé, tu pourras trouver l'antidote au laisser-aller ambiant, et ce camp pourra faire de toi un chef dynamique, motivé, compétent pour encadrer avec efficacité des œuvres d'apostolat dans la Tradition et entraîner avec assurance ceux qui s'y consacrent.

◇ *Sur quoi mettez-vous l'accent lors de ce camp ?*

Sur trois pôles : - fortifier la personnalité en stimulant la volonté au véritable don de soi ;

- assurer la persévérance sur le long terme ;

- donner le goût de l'engagement et de l'action au sein du monde moderne.

◇ *Est-ce bien réaliste ?*

Oui, car tu seras amené à dresser un constat et à agir en conséquence. Tu y feras un diagnostic sévère et pour le moins bien réel, de l'état du monde dans lequel tu es amené à évoluer, et si Dieu veut, fonder une famille. Tu apprendras à vaincre ce sentiment de fragilité, pour ne pas dire d'impuissance qui pourrait t'envahir face à la difficulté de porter témoignage, en ce monde et en tous domaines, de la

vérité chrétienne.

En guise de conclusion, voilà quelques paroles que Monseigneur Lefebvre adressait à des garçons de ton âge en 1982 :

« Chers amis, au moment où tant d'élèves, tant d'étudiants qui vous ressemblent ne reçoivent plus l'éducation chrétienne, ne reçoivent plus la foi catholique, vous devez être leurs témoins. Le monde a besoin de vous, la France a besoin de vous, on vous attend pour que vous soyez les témoins de Notre Seigneur Jésus-Christ, des témoins de la civilisation chrétienne. Au moment où tout semble se détruire, où il n'y a plus de vraie morale, où il n'y a plus de vérité, où il n'y a plus de véritable amour, de véritable charité, vous devez relever le flambeau et le tenir ! **Vous devez montrer qu'à notre époque on peut encore être et demeurer chrétiens, demeurer catholiques [...]**

Je souhaite que vous compreniez ces choses afin de répondre à l'enseignement qui vous a été donné et au dévouement de tous ceux qui ont été auprès de vous. Je tiens à remercier de tout cœur ceux qui se dévouent, directeurs, professeurs, toutes les personnes qui, avec sacrifice, avec abnégation, s'efforcent de faire de vous des hommes et des chrétiens. » (in *Fideliter* n° 27 - mai-juin 1982).

Inscription :

Aumônerie « Camp de cadres »
Domaine des Carmes
11290 MONTREAL D'AUDE

CARNET PAROISSIAL

Ont été régénérés de l'eau du baptême

Nicolas GUINARD	3 avril
Jean-Philippe HEMERY	3 avril
Johanna BARSÀ	3 avril
Tony TORMERA	3 avril
Antoinette du CHALARD	6 avril
Guillemette HUMBERT	10 avril
Mathilde MAJOLI	17 avril
Pierre CANTINAUD	18 avril
Eloïse ITO	18 avril

Ont contracté mariage devant l'Eglise

Jacques EVEN avec Blandine BRUNET de COURSSOU	10 avril
Louis LEAU avec Lucie CORMIER	17 avril
François-Régis de LA CHARIE avec Estelle de CREMIERS	17 avril

Ont été honorés de la sépulture ecclésiastique

Benoît RIGOLAGE-LESSARD, 63 ans	31 mars
Colonel Hubert PUGA, 94 ans	8 avril
Janine ROBERT, 85 ans	19 avril

Conférences du lundi DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE SAINT-PIE X

Lundi 10 mai 2010 à 19h30

M. l'abbé François-Marie CHAUTARD

Bouddhisme et catholicisme, une sagesse commune ?

21, rue du Cherche-Midi - 75006 PARIS
(métro : Sèvres-Babylone ou St-Sulpice)

Entrée : 6 € (étudiants : 3 €)

La vie de la paroisse en images



Les guides aînées devant Notre-Dame de Chartres à l'occasion d'un petit pèlerinage.



Durant la nuit pascale, quatre adultes ont reçu la grâce du baptême.



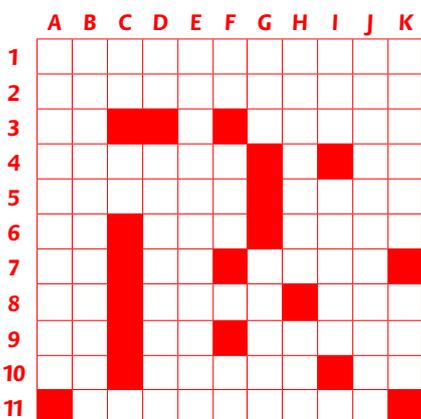
Le dimanche de Quasimodo entendit les belles mélodies d'un orchestre insolite composé uniquement de clarinettes.



Le 26 mars dernier, messe pour le repos de l'âme des victimes de la rue d'Isly.

MOTS CROISÉS - Problème N° 05-10

par Cecilia DEM



DÉFINITIONS

HORIZONTELEMENT

1) Bien des « amis » politiques rêvent de l'être! 2) S'affichent beaucoup ces temps-ci. 3) Pour un film, il n'est pas traduit, mais il est à l'endroit? - Droit médiéval dont on abuse de nos jours. 4) Démarche crédule ou foi - Emploi du temps médialement planifié (abréviation). 5) Bonne idée pour les pesées

d'avant-vacances - Spécialité « sarkozienne ». 6) Embarras verbal - Les petits malins y cueillent leurs blagues - Tea-..., il est vert. 7) Signe de familiarité - « L'ancien » et « le jeune » ont doté la Suède de quelques-uns de ses plus beaux châteaux (initiales) - Même remis d'aplomb vous tirera la larme. 8) Doublé, parigot déluré - Homère fut le plus célèbre - Agréable à voir ou à fréquenter. 9) Mini-extra-terrestre attachant - Les sentiers ainsi siglés sont sûrs et pleins de charme - Vraiment, vraiment peu de chose. 10) Sur un document anglais, ce n'est pas le fils - Pourtant, il est parfois « doux » - Doublé, désagréable petite bestiole. 11) Trop de médias les pratiquent allègrement.

VERTICALEMENT

A) Graciles emblèmes du mois. B) Mois en R ou pas, on l'utilise maintenant tout au long de l'année. C) À l'endroit, symbole d'un métal jaune - Langue chantante. D) 3,1416 est l'une de ses approximations - Se niche au pied de l'Himalaya. E) Peu appréciée des adultes, elle est souvent preuve d'un jeune caractère bien trempé. F) Moi! - Héroïne de

Grieg vraiment morte - Converti célèbre du début du siècle passé (initiales). G) Bel oiseau bavard et chatoyant - Voisine de Kristiansund H) « Miam-Miam » pour Berlusconi - Plutôt désertique. I) Des soldats d'élite (sigle) - Ses parents n'ont que l'embarras du choix pour décider de sa sainte patronne. J) Ceux du boa sont mortels. - K) Malgré son nom chantant, c'est une mouche redoutable - Vieille armée... en fuite!

SOLUTIONS du N° 04-10

HORIZONTELEMENT:

1. ÉVANGÉLISTE. 2. GADINS - NORD. 3. LCO (Col) - OTTOMAN. 4. ICL (Cil) - URI - MMA. 5. SIED - ÈBRE. 6. ENSOMMEILLÉ. 7. HACH - ATELLA. 8. ATÉ - MD (Moldavie) - NÉON. 9. LINCEUL - RYE. 10. LOT - RR (Roger Rocher) - KIDS. 11. ENSEVELIES.

VERTICALEMENT:

A. ÉGLISE HALLE. B. VACCINATION. C. ADOLESCENTS. D. Ni - DOH. E. GNOU - MERV. F. ESTREMADURE. G. TIBET. H. INO - RIEN - KIDS. I. SOMMELLERIE. J. TRAM - LLOYDS. K. EDNA - EANES.

ACTIVITÉS DE LA PAROISSE

Samedi 1^{er} mai (de 16h00 à 20h00) et dimanche 2 mai: toute la journée

- + Vente de livres de spiritualité, politique, histoire, en salle des catéchismes, au profit de la paroisse

Dimanche 2 mai

- + Sur le parvis: vente de vin au profit du pèlerinage de Pentecôte

Mardi 4 et mercredi 5 mai

- + Croisade du rosaire

Mercredi 5 mai

- + A 15h00: réunion de la Croisade eucharistique
- + A 19h30: réunion de la conférence Saint-Vincent de Paul

Vendredi 7 mai

- + De 18h00 à 20h00: consultations notariales gratuites en salle des catéchismes

Samedi 8 mai

- + Pèlerinage à Montligeon pour les âmes du purgatoire (trois cars sont prévus)
- + 16h00: messe des catéchismes
- + De 16h15 à 17h15: examen de première communion et confirmation pour tous les enfants non inscrits au catéchisme de Saint-Nicolas

Dimanche 9 mai

- + A 15h00: rassemblement place Saint-Augustin pour le défilé - hommage national à sainte Jeanne d'Arc
- + Vente de miel
- + Vente de vin pour le pèlerinage de Pentecôte
- + Vente au profit du M.C.F (Mouvement catholique des familles) de sacs à main, pochettes en tout genre et bijoux fantaisie

Lundi 10 mai

- + A partir de la messe de 18h30: réunion du Tiers-Ordre de la F.S.S.P.X
- + A 19h30: conférence par M. l'abbé Chautard sur le thème « Bouddhisme et catholicisme - une sagesse commune? » à l'Institut Saint-Pie X

Mercredi 12 mai

- + A 20h00: conférence par M. Jean Monneret « Le cardinal Duval: Islam et dhimmitude » en salle des catéchismes

Judi 13 mai

- + A 16h30: récitation du rosaire en l'honneur de Notre-Dame de Fatima

Vendredi 14 mai

- + A 19h15: chapelet des hommes

Samedi 15 mai**BULLETIN D'ABONNEMENT**

Simple: 22 euros De soutien: 30 euros

M., Mme, Mlle.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Chèque à l'ordre: **LE CHARDONNET** — A expédier à M. Eric Brunet, LE CHARDONNET 23, rue des Bernardins — 75005 Paris

Veillez préciser, en retournant votre bulletin, s'il s'agit d'un nouvel abonnement ou d'un renouvellement. Dans ce dernier cas, indiquez votre numéro d'abonné. (Ne nous tenez pas rigueur de recevoir éventuellement une relance superflue...).

- + A 14h30: place St-Michel, récitation du rosaire avec SOS Tout petits en réparation des crimes d'avortement

Dimanche 16 mai

- + Quête pour les missions d'Afrique de la F.S.S.P.X. avec prédication par M. l'abbé Marc Vernoy
- + Vente de vin pour le pèlerinage de Pentecôte
- + 17h45: Concert d'orgue par Madame Michèle Guyard

Mardi 18 mai

- + A 19h15: réunion du chapitre de l'ordre des chevaliers de Notre-Dame

Mercredi 19 mai

- + A 19h30: réunion de la conférence Saint-Vincent de Paul

Vendredi 21 mai

- + De 18h00 à 20h00: consultations juridiques gratuites en salle des catéchismes

Du 22 au 24 mai

- + Pèlerinage de Pentecôte Chartres-Paris sur « Le combat de la foi »

Samedi 29 mai

- + Examen de communion solennelle à 16h00 pour tous les enfants non inscrits au catéchisme de Saint-Nicolas

Dimanche 30 mai

- + A partir de la messe de 10h30: journée de recollection des anciens retraitants et membres du Tiers-Ordre de la F.S.S.P.X.
- + A partir de midi: kermesse de l'école du Grand Saint-Bernard à Courbevoie (29 bd Saint-Denis)

Mercredi 2 juin

- + A 15h00: réunion de la Croisade eucharistique
- + A 19h30: réunion de la conférence Saint-Vincent de Paul

Vendredi 4 juin

- + De 18h00 à 20h00: consultations notariales gratuites en salle des catéchismes

Samedi 5 juin

- + De 9h30 à 17h00: retraite de première communion

Dates importantes

Premières communions: dimanche 6 juin – Messe à 10h30 - procession de la Fête-Dieu à 16h00. Inscription avant le 15 mai pour les enfants qui ne suivent pas le catéchisme à Saint-Nicolas. Avant le 26 mai pour tous les autres

Confirmations: dimanche 13 juin – Messe à 10h30 - confirmations à 16h00. Inscriptions avant le 15 mai pour les adultes et les enfants non inscrits à Saint-Nicolas. Avant le 26 mai pour les autres enfants

Communions solennelles: dimanche 20 juin à 10h30 – Inscriptions à retourner avant le 15 mai pour les enfants qui ne sont pas inscrits au catéchisme à Saint-Nicolas. Avant le 10 juin pour les autres

Grande kermesse de la paroisse: samedi 26 juin de 14h30 à 22h30 et dimanche 27 juin de 10h00 à 19h30